



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3480 — Lundi 23 Novembre 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE INDUSTRIELLE TUNISIE LAIT 2

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CHO 2009 » 2

AUGMENTATION DE CAPITAL

BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE -ATTIJARI BANK- 3-6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE I

AVIS DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON

AUGMENTATION DE
CAPITAL REALISEE

AVIS DES SOCIETES

Société Industrielle TUNISIE LAIT

Siège social : Sidi Bou Ali Km 122 -4040 Sousse-

La société Industrielle Tunisie Lait informe ses actionnaires et le public que l'augmentation du capital social de **10 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2009 et ouverte à la souscription le 14 septembre 2009, conformément au prospectus visé par le CMF en date du 28 août 2009 sous le n° 09/667, a été réalisée par l'émission de **2 500 000 actions nouvelles** de nominal 4 dinars chacune libérées à concurrence du quart à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **40 000 000 dinars** divisé en **10 000 000 actions** nominatives de 4 dinars chacune.

2009 - AS - 1829

AVIS DES SOCIETES (suite)

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«CHO 2009»**

La Financière de Placement et de Gestion - FPG -, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «CHO 2009» de D. 7 000 000 ouvertes au public le 11 novembre 2009, ont été clôturées le **12 novembre 2009**.

2009 - AS - 1825

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Banque Attijari de Tunisie

- Attijari bank -

95, avenue de la Liberté - 1002 Tunis -

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2009 a décidé dans sa première résolution d'augmenter le capital social de la banque en numéraire d'un montant de **18, 750 millions de dinars**, pour le porter de 150 à 168,750 millions de dinars par la création de **3 750 000 actions nouvelles** d'un montant nominal de 5 dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, de recourir aux facultés prévues par l'article 298 du code des sociétés commerciales. Elle a, de ce fait délégué au Conseil d'Administration la faculté d'exercer, s'il le désire, toutes ou certaines des facultés prévues par ledit article.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a aussi prévu au niveau de la deuxième résolution, la réalisation d'une augmentation complémentaire du capital social en 2012, soit à l'échéance de la conversion des obligations convertibles « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank. Cette augmentation de capital complémentaire sera réservée aux porteurs d'OCA qui auront opté pour la conversion à l'échéance en 2012 et qui, en outre, auront demandé à souscrire des actions nouvelles.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital sera augmenté d'un montant de 18,750MD par souscription en numéraire.

- Nombre d'actions : 3 750 000 actions à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **15 dinars soit 5 dinars de valeur nominale et 10 dinars de prime d'émission**. Les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité à la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 3 750 000 actions nouvelles sera réservée en priorité aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison d'une **(1) action nouvelle pour huit (8) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. Attijari Bank ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

AUGMENTATION DE CAPITAL - SUITE -

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est destinée, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, a raison d'une (1) action nouvelle pour huit (8) actions anciennes et ce, **du 03 au 17 décembre 2009 inclus** ⁽¹⁾.

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès d'Attijari Intermédiation Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim -1073 Tunis- et de tous les intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 15 dinars soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 10 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès d'Attijari bank Centre d'affaires Avenue de Paris sous le n° 04 000 010 0005422704 66.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible, non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel soit au plus tard le 28 décembre 2009.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 3 750 000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2009**.

Mode de placement :

Les 3 750 000 titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires et / ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation de propriété délivrée par, Attijari bank sur présentation des bulletins de souscriptions.

But de l'émission :

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque qui vise principalement :

- Le maintien de la forte cadence de croissance des activités de la banque qui nécessitent des niveaux de fonds propres importants.
- Le développement des activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché.

(1) Les actionnaires et /ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 17 décembre 2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AUGMENTATION DE CAPITAL - SUITE -

D'autre part l'approche de l'éventuelle entrée en application des normes relatives à Bale II sur le marché local nécessite le redressement anticipé des fonds propres de la banque.

En effet la présente augmentation du capital d'Attijari bank a également pour objectifs, essentiels :

- L'amélioration du ratio de couverture des risques en le portant à 8%, et ce, afin de se conformer à la réglementation en vigueur;
- L'amélioration de la couverture des créances classées par les provisions et les fonds propres renforcés.

Augmentation complémentaire réservée aux porteurs d'OCA :

Conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur, notamment l'article 344 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée générale extraordinaire réunie le 16 octobre 2009 a décidé une augmentation complémentaire de capital à réaliser en 2012 soit à l'échéance de la conversion des obligations convertibles « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank. Cette augmentation complémentaire sera réservée aux porteurs d'obligations convertibles « OCA Attijari bank 2006 » qui auront opté pour la conversion et qui, en outre, auront demandé à souscrire des actions nouvelles émises dans le cadre de ladite augmentation complémentaire.

Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital complémentaire seront émises dans les mêmes proportions, ainsi qu'au même prix et conditions que celles émises dans le cadre de la présente augmentation de capital, sauf en ce qui concerne la jouissance, comme si les porteurs d'obligations convertibles en actions avaient eu la qualité d'actionnaires lors de ladite émission d'actions.

Ainsi cette augmentation complémentaire du capital social sera assortie des mêmes caractéristiques que celles de l'augmentation principale, notamment en ce qui concerne :

Catégorie des actions : Ordinaire
 Valeur nominale : 5 dinars
 Prix d'émission : 15 dinars
 Parité de souscription : une (1) action nouvelle pour huit (8) anciennes

Par ailleurs les actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation complémentaire de capital jouiront des mêmes droits que les actions émises à la suite de la conversion des OCA à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel les OCA seraient converties en actions Attijari bank.

Ces actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation complémentaire du capital seront assimilées aux actions créées suite à la conversion d'« OCA Attijari bank 2006 ».

Conditions de souscription à l'augmentation de capital complémentaire :

Les actions émises dans le cadre de l'augmentation complémentaire de capital pourront être souscrites uniquement au gré des porteurs d'obligations « OCA Attijari bank 2006 » dans les conditions suivantes :

- les porteurs d'obligations convertibles en actions ayant opté pour la conversion en actions devront exprimer leur décision de souscrire à l'augmentation complémentaire de capital dans la période qui commence à partir de 90 jours avant l'échéance finale et en tout état de cause avant 30 jours de l'échéance.
- Conformément à la demande, le jour de l'échéance et parallèlement à la conversion des OCA en actions nouvelles à créer, il y aura création et souscription aux actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation complémentaire, avec paiement des intérêts relatifs à la dernière année.

La décision d'émission de nouvelles actions Attijari bank dans le cadre de l'augmentation complémentaire emporte de plein droit au profit des titulaires d'obligations, renonciation expresse des actionnaires de la banque, à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles qui seront émises au même titre que celles émises dans le cadre de la conversion des obligations « OCA Attijari bank 2006 ».

AUGMENTATION DE CAPITAL - SUITE -

En cas de conversion de la totalité des OCA, il en résultera une augmentation du capital social de 26 666 665 dinars ⁽²⁾, et une augmentation complémentaire du capital social d'un montant nominal maximum de 3 333 333 dinars.

L'augmentation complémentaire de capital réservée aux porteurs d'OCA sera limitée au montant des souscriptions et libérations réalisées sous réserve des dispositions de l'article 298 du code des sociétés commerciales.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises:

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en Bourse.

Régime fiscal applicable :

Les dividendes des actions ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques, ni à l'impôt sur les sociétés pour les personnes morales.

Marché des titres :

Les actions Attijari bank sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en bourse des actions anciennes :

Les 30.000.000 actions anciennes composant le capital actuel d'Attijari bank inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du 03 décembre 2009, droit de souscription détaché.

Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 3 750 000 actions nouvelles souscrites seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions régissant les augmentations de capital, sur la même ligne que les actions anciennes, aux quelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription :

Les négociations sur les droits de souscription auront lieu du 03 au 17 décembre 2009 inclus ⁽³⁾. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au delà des délais précités.

Tribunaux Compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital seront de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les droits de souscriptions seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN « TN0001600378 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 03 au 17 décembre 2009 inclus.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur les dits droits et actions négociés en bourse.

Un prospectus d'émission au marché de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-673 en date du 18 novembre 2009** et du document de référence de l'Attijari bank enregistré auprès du CMF sous le n° **09-010 en date du 18 novembre 2009**, sont mis à la

disposition du public, sans frais, auprès d'Attijari bank -95 Avenue de la Liberté -1002 Tunis Belvédère- Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, Résidence OMAR bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennasim – 1073 Tunis- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

(2) Le rapport de conversion est de 3. La conversion des obligations se fera sur la base de trois (3) OCA pour une (1) action.

(3) Les actionnaires et /ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 17 décembre 2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant la dite séance.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 23 NOVEMBRE 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,279%		
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,278%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,275%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,274%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,273%	1 008,893
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,272%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,270%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,269%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,268%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010	4,269%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010	4,260%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"	4,286%		1 000,035
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,331%	1 035,403
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,404%	1 017,577
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,448%	1 057,502
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,485%	1 117,236
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,502%	1 152,830
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,546%	1 111,306
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,626%		1 032,955
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,721%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,843%	1 118,702
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,073%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,113%		1 027,553
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,627%	1 111,041

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
		DU DERNIER DIVIDENDE	LIQUIDATIVE du 20/11/2009	LIQUIDATIVE du 23/11/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	130,057	130,095	4,535	3,61%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	102,689	102,716	3,107	3,00%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	101,662	101,688	3,623	3,55%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	104,245	104,275	3,546	3,38%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	103,748	103,782	3,870	3,70%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	103,900	103,912	3,788	3,61%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	102,594	102,626	3,661	3,55%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	102,202	102,235	3,661	3,55%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	105,842	105,871	3,893	3,67%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	104,044	104,076	3,729	3,55%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	107,806	107,837	4,218	3,90%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	103,091	103,102	3,826	3,68%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	102,813	102,842	3,650	3,53%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	105,732	105,762	3,675	3,46%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	103,867	103,902	3,729	3,57%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	105,749	105,776	3,750	3,54%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	106,339	106,367	3,913	3,67%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	104,256	104,284	3,863	3,71%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	104,690	104,722	3,773	3,58%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	103,729	103,741	3,695	3,54%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	102,566	102,592	4,307	4,18%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	104,209	104,238	4,308	4,15%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	103,655	103,681	3,365	3,25%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	103,926	103,956	3,528	3,48%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	102,469	102,489	2,489	2,49%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	1,175	1,175	0,035	3,07%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,216	11,219	0,386	3,56%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,361	10,364	0,360	3,46%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	101,762	101,841	3,911	3,78%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	101,789	101,815	3,015	2,94%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	104,448	104,485	4,015	4,00%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,027	43,031	1,540	3,71%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,214	31,223	1,060	3,51%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	89,987	90,062	16,944	23,02%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	135,021	135,189	33,626	32,63%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 329,635	1 331,381	315,904	30,53%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	71,546	71,617	11,908	19,42%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	103,182	103,149	7,112	7,10%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	69,162	69,162	12,436	21,52%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	47,846	48,044	5,038	11,33%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	55,210	55,245	7,140	14,39%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	99,853	99,912	6,910	7,29%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,428	104,509	11,411	12,04%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,386	15,403	2,470	18,50%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	96,253	96,400	22,386	30,13%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	245,467	245,411	58,535	30,56%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	111,536	111,361	6,988	6,47%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1 819,283	1 821,200	394,790	27,51%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	1 959,453	1 959,538	336,639	20,74%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	156,531	156,054	16,901	11,99%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	142,331	141,779	10,112	7,57%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	129,077	128,937	9,376	7,62%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	1,945	1,939	0,420	27,65%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	1,632	1,622	0,273	20,24%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	9 052,460	8 969,721	1 097,775	13,90%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,477	11,480	0,811	7,40%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,280	12,281	0,984	8,51%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	15,826	15,767	2,902	22,21%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	15,167	15,183	3,561	29,82%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	119,925	121,061	23,488	23,32%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	118,262	118,133	18,740	18,52%
FCP BNAC CONFiance	BNA Capitaux	26/08/2009	115,026	114,994	12,457	11,97%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	17,311	17,298	4,383	33,49%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	1 149,138	1 148,875	97,666	9,29%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	6 147,152	6 155,045	820,009	15,37%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	112,311	112,357	6,227	5,55%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	111,629	111,683	12,438	12,04%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	1 105,425	1 103,098	92,323	9,13%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	137,439	137,356	34,807	33,94%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	601,559	601,147	131,420	27,98%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	131,561	131,103	22,262	20,45%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	115,194	115,321	20,373	21,00%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	117,063	117,245	16,921	16,87%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	112,427	112,689	12,333	12,29%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	106,079	106,256	5,872	5,85%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	110,741	110,698	10,375	10,34%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	111,757	111,483	11,670	11,69%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	12,430	12,385	2,385	23,85%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	102,297	102,607	2,607	2,61%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	102,573	102,557	2,557	2,56%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	**	10,301	10,345	0,345	3,45%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	5 200,021	5 202,178	202,178	4,04%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	10,731	10,733	0,733	7,33%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	**	125,044	129,995	29,995	30,00%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	**	1 061,605	1 077,838	77,838	7,78%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	**	0,987	0,994	-0,006	-0,60%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	100,228	100,262	0,262	0,26%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée sur les actions de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF- initiée par Mr Noureddine Tabbane agissant de concert avec d'autres actionnaires

Par décision n° 38 du 19 novembre 2009, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique d'Achat Simplifiée sur les actions de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Mr Noureddine Tabbane agissant de concert avec un groupe d'actionnaires est l'initiateur de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

Maxula Bourse, intermédiaire en bourse, sis Rue du Lac Léman, Centre Nawrez -1053 Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA simplifiée et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenue par l'initiateur de l'offre :

L'initiateur de l'OPA simplifiée agissant pour son compte et de concert avec un groupe d'actionnaires détient 94,27% du capital de la société SOFI SICAF dont 90,18% lui reviennent directement.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette offre, Mr Noureddine Tabbane vise l'acquisition de **57 283** actions SOFI SICAF représentant 5,73% du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **10,500 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix du titre de la société visée :

Les éléments d'appréciation du prix de l'Offre ont été préparés par MAXULA BOURSE pour le compte de l'Initiateur, sur la base d'informations et d'indications transmises par l'équipe de direction de SOFI SICAF.

1- Méthodologie

Afin d'évaluer la société financière SOFI SICAF, il a été procédé en premier lieu à l'évaluation de la société MARILLIA, ensuite la société SIPCO dont SOFI SICAF détient respectivement 39,67% et 42,98% à la date du 19/10/2009. En second lieu, il a été jugé utile de déterminer le prix de l'action de SOFI SICAF, en tenant compte des participations de la société dans le capital de la STAR, SFBT, MARRILLIA et SIPCO.

2- Méthodes écartées

Les quatre méthodes de valorisation présentées ci-dessous ont été écartées :

➤ **Multiples de transactions comparables**

Absence de données sur des transactions comparables

➤ **Cours de bourse récents pondérés**

Non applicable

➤ **Multiples de sociétés cotées comparables**

Absence de sociétés comparables cotées

➤ **Actualisation des flux de dividendes**

Cette méthode consiste à actualiser les flux de dividendes futurs versés par une société. Cette méthode n'est pertinente que pour des sociétés qui bénéficient d'une capacité de distribution significative et ont un taux de distribution constant et prévisible. Dans le cas de SOFI SICAF, la société ne versant plus de dividende depuis l'exercice clôturé en 1998 et les informations actuellement disponibles ne permettant pas de donner une référence pour le taux de distribution futur de la société, cette méthode a été écartée.

2- Méthode d'évaluation retenue

La méthode des multiples.

3- Evaluation*** Récapitulatif de l'évaluation de la valeur MARILLIA**

Méthode	Valeur Unitaire de MARILLIA (DT)
Multiple FCF	207,314
Multiple EBE	171,642
Multiple CA	153,300
Moyenne	177,419

*** Récapitulatif de la valeur de SIPCO**

Méthodes	Valeur Unitaire de SIPCO (DT)
Multiple EBE	163,885
Multiple CA	142,880
Moyenne	153,383

*** SYNTHÈSE : Evaluation SOFI SICAF**

	Nombre de titres	CMP	Cours au 30/09/2009
Assurance STAR	1 000	88,416	140,400
SFBT	20 000	13,259	11,900
MARRILIA	35 700		
SIPCO	20 417		
	77 122		
MARRILIA	6 333 844		
SIPCO	3 131 603		
STAR	140 400		
SFBT	238 000		
Total	9 843 847		
Nombre de titres	1 000 000		

L'évaluation donne une valeur globale de 9 843 mDT pour 1 million d'actions, soit un prix unitaire de **9,844 DT**.

L'actif net par action s'élève à 8,121 DT.

VII- But de l'offre et intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir:

Rachat de la totalité des actions SOFI SICAF dans le but d'atteindre un taux de participation d'au moins 95% dans le capital de ladite société, seuil minimum exigible par la réglementation en vigueur pour lancer une Offre Publique de Retrait, en vue du déclassement de la société de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA simplifiée est valable pour une période allant du **mardi 24 novembre 2009** au **mardi 8 décembre 2009 inclus**.

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'offre :**1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du **mardi 8 décembre 2009**.

2- Déclaration des résultats :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

3- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation relative aux négociations hors du marché central.

X- Note d'information communiquée par la société visée :**1- Responsable de la note d'information :**

Mr Abdelaziz Seffen : Directeur des Ressources Humaines à la Société Financière d'investissement -SOFI SICAF-.

2- Renseignements relatifs à la société visée :**2-1 Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société** : Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-

- **Siège social** : Rue du Lac Léman Centre Nawrez-1053 Les Berges du Lac- Téléphone : 71 960 565 Fax : 71 960 530

- **Siège administratif** : 6, rue de Damas Rue -1002 Tunis- Téléphone : 71 440 839 Fax : 71 445 076

- **Forme juridique** : Société anonyme
- **Législation de l'émetteur** : Loi n°88-92 du 2 Août 1988 sur les sociétés d'investissement telle que modifiée et complétée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992 et loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.
- **Date de constitution** : 16/03/1989 **Durée** : 99 ans
- **Nationalité** : Tunisienne
- **Objet social** : La gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières (article 3 des statuts).
- **Numéro d'inscription sur le registre de commerce** : B16961996
- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

2-2 Administration, direction et contrôle :**Conseil d'administration :**

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
Saïda Zaouche Tabbane	Elle-même	Présidente	2007-2009
Noureddine Tabbane	Lui-même	Membre	2007-2009
Maxula Distribution	Abdelaziz Seffene	Membre	2007-2009
Assurances STAR	Neïla Azzouz	Membre	2007-2009

Direction :

- Mme Saïda Zaouch Tabbane : Président Directeur Général. Son mandat s'étale sur la période d'administrateur.

Contrôle :

- Radhouane Nagbou :

Identité	Adresse	Mandat
Radhouane Nagbou	Rue Abderrahmane AZZAM Complexe Kheireddine Pacha Escalier. B Bureau. 3 Tunis -1073 Montplaisir-	2007-2009

2-3 Renseignements concernant le capital :

- **Le nombre total des droits de vote** : 1 000 000
- **Le nombre total des titres** : 1 000 000
- **Le nombre d'actionnaires** : 149 actionnaires
- **Structure du capital de SOFI SICAF au 30-09-2009 :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droits de vote
Groupe initiateur	942 717	9 427 170	94,27%	942 717	94,27%
Noureddine Tabbane	901 751	9 017 510	90,18%	901 751	90,18%
Sté Civile Immobilière El Fath	19 000	190 000	1,90%	19 000	1,90%
Hédi Tabbane	6 745	67 450	0,67%	6 745	0,67%
Saïda Tabbane	5 033	50 330	0,50%	5 033	0,50%
Ali Tabbane	5 025	50 250	0,50%	5 025	0,50%
Mahmoud Tabbane	5 163	51 630	0,52%	5 163	0,52%
Autres	57 283	572 830	5,73%	57 283	5,73%
STAR	45 000	450 000	4,5%	45 000	4,5%
Autres (142 actionnaires)	12 283	122 830	1,23%	12 283	1,23%
Total	1 000 000	10 000 000	100,00%	1 000 000	100,00%

2-4 Situation financière de la société :

Etats financiers certifiés de SOFI SICAF arrêtés au 31 décembre 2008

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008***BILAN***
(exprimé en DT)

ACTIFS	NOTES	31 DEC 2008	31 DEC 2007
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles			
Moins: Amortissements			
NET			
Immobilisations corporelles	<u>1</u>	1 170	1 170
Moins: Amortissements		-1 043	-926
NET			
127			
Immobilisations financières	<u>2</u>	7 620 303	8 030 495
Moins: provisions	<u>3</u>	48 020	
NET			
7 572 283			
8 030 495			
Total des actifs immobilisés		7 572 410	8 030 739
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		7 572 410	8 030 739
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
STOCKS			
Moins: provisions			
-			
-			
Clients et comptes rattachés			
-			
Moins: provisions			
-			
-			
Autres actifs courants	<u>4</u>	214 082	189 428
Placements et autres actifs financiers		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	<u>5</u>	352 608	21 168
TOTAL ACTIFS COURANTS		566 690	210 596
TOTAL DES ACTIFS		8 139 100	8 241 335

BILAN
(exprimé en DT)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31 DEC 2008	31 DEC 2007
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 186 382	2 186 382
Autres capitaux propres		-	-
Résultat reportés		-4 891 836	-4 879 654
Total des capitaux propres avant résultat		7 294 546	7 306 729
Résultat de l'exercice		826 153	-12 183
Total des capitaux propres avant affectation	<u>6</u>	8 120 700	7 294 546
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions pour risques et charges		-	865 626
Total des passifs non courants		-	865 626
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		-	-
Autres passifs courants	<u>7</u>	16 203	81 146
Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>8</u>	2 197	16
Total des Passifs Courants		18 400	946 789
Total des Passifs		18 400	946 789
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 139 100	8 241 335

ETATS DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

(exprimé en DT)

LIBELLES	NOTES	31 DEC 2008	31 DEC 2007
Produits d'exploitation			
Revenus	<u>9</u>	3 950	2 300
Autres Produit d'exploitation productions immobilisées		-	-
Total des produits d'exploitation		3 950	2 300
Charges d'exploitation			
Fournitures de bureau		12	
Charges de gestion des placements		4 445	714
Charges nettes/ cession des titres		-	-
Charges de personnels		30 000	-
Dotation aux amortissements et aux provisions		117	117
Dotation aux provisions titres plac.		48 020	-
Autres charges d'exploitation		16 511	13 380
Total des charges d'exploitation	<u>10</u>	99 105	14 212
Resultat d'exploitation		-95 155	-11 912
Charges financières nettes		-260	-55
Produits de placement		-	-
Produits Nets Cession Valeurs Mobilières		56 192	-
Autres gains ordinaires	<u>11</u>	865 626	34
Autres pertes ordinaires		-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôts		826 403	-11 933
Impôts sur les bénéfices	<u>12</u>	-250	-250
Résultat des activités ordinaires après impôts		826 153	-12 183
Elements extraordinaires(gains et pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice		826 153	-12 183

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2008

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	31 DEC 2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	
Résultat net	826 153
Ajustements pour :	
* Amortissement et provisions diverses	48 137
* Reprise sur provisions	-865 626
* Variation des :	
- Stocks	
- Placements financiers	
- autres actifs	-24 654
- fournisseurs et autres dettes	-64 943
* Plus ou moins values de cession d'Immo.Financières	-56 192
* Transfert de charges	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitaiton	-137 126
Variations des immobilisations corporelles	
Décaissement sur acquisition d'immobilisaitons financières	-1 170 279
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	1 636 663
Flux de trésorerie proven. des activités d'investissement	466 385
Encaissement provenant des emprunts	
Remboursement d'emprunt	
Emission d'action	
Distribution dividendes et tantiemes	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0
Variation de trésorerie	329 259
Trésorerie début de l'exercice	21 152
Trésorerie à la clôture de l'exercice	350 410

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

LA SOCIETE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS « SOFI » EST UNE S.A AU CAPITAL DE 10 000 000 DE DINARS, CREE EN 1993, SON SIEGE EST SIS AUX BERGES DU LAC, CENTRE NAWREZ, RUE DU LAC LEMAN.
SON OBJET EST LA GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES.

2/ PRINCIPES COMPTABLES PERTINENT APPLIQUES

LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE SONT PREPARES EN CONFORMITE AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GENERALEMENT ADMIS. LES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE SONT RESUMEEES AINSI :

2-1 - PRINCIPE DE PERMANENCE DES METHODES

LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE SOFI ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU NOUVEAU SYSTEME COMPTABLE.

2-2 - INDEPENDANCE DES EXERCICES

LA SOCIETE ADOPTE LES PRINCIPES DE L'INDEPENDANCE DES EXERCICES SELON LESQUELS LES PRODUITS SONT ENREGISTRES AU FUR ET A MESURE QU'IL SONT ACQUIS, ET LES CHARGES AU FUR ET A MESURE QU'ELLES SONT ENGAGEES SANS TENIR COMPTE DE LA DATE D'ENCAISSEMENT.

Notes aux bilans :**I- Actifs****1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

▪ Valeur au 31-12-2008	1 170
▪ Amortissement	-1 043

Total **127**

Cette rubrique englobe l'ensemble de mobilier et matériel de bureau exploité par la société, et n'a enregistré aucun changement durant cet exercice. Le taux d'amortissement appliqué est de 10%.

2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2008 à 7 620 303 DT contre 8 030 495 DT en 2007, soit une diminution de 410 192 DT.

Détails :

ACTIONS	NBRE	COÛT U.	COÛT TOTAL
ASSURANCE STAR	1005	88,416	88 858
ASSURANCE LOYD	875	4,000	3 500
SFBT	20 000	13,259	265 187
STE TOURIST. MARILLIA	35 700	138,940	4 960 144
STE SIPCO	20 417	112,779	2 302 614
			7 620 303 DT

3- Provision pour dépréciation des immobilisations financières :

Actions SFBT

Cours au 31/12/2008	10,858
Prix moyen d'acquisition	13,259

Soit une décote de 2,401 DT par rapport au prix moyen d'acquisition.

Titres	Quantité	Coût unitaire	montant
SFBT	20 000	2,401	48 020,000

4- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2008 un montant de 214 082 DT contre 189 428 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant comme suit :

▪ Etat avance sur taxation IS	189 182
▪ Etat impôts à reporter	22 650
▪ Produits à recevoir	2 250

Total **214 082 DT**

❖ Etat avance sur taxation IS **189 182 DT**

Détail :

Solde 2007	164 829,838
Blocage / Attijari BANK	44,188
Blocage / BIAT	22 356,007
Blocage / BIAT	1 952,000

Total **189 182,033**

❖ Etat impôts à reporter **22 650 DT**

Détail :

Solde 2007	20 762,399
Impôt / Ste 2007	- 250 ,000
Retenue a la source	2 137,620

Total **22 650,019**

❖ Le compte Produits à recevoir s'élève à 2 250 DT et représente les jetons de présence obtenue par la société.

5- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS :

La valeur de ce solde s'élève au 31-12-2008 à 352 608 DT contre 21 168 DT au 31-12-2007 et se compose de :

▪ A.T.B.	349 045
▪ Caisse siège	3 563
	352 608

II- Capitaux propres et passifs**6- CAPITAUX PROPRES :**

Cette rubrique totalise au 31-12-2008 une valeur de 8 120 700 DT, contre une valeur de 7 294 546 au 31-12-2007 ; Cette augmentation est due à un résultat bénéficiaire d'une valeur de 826 153 DT.

Détails :

- Capital social	10 000 000 DT
- Réserves légales	86 047 DT
- Réserves Extraordinaires	1 675 DT
- Réserves P/Réinvestis. Exonérés	160 689 DT
- Réserves Spéciale Réévaluation	1 937 971 DT
- Résultat reportés	(4 891 836) DT
- Résultat de l'exercice	826 153 DT
	8 120 700 DT

6- 1 Capital social :

Le capital social s'élève à 10 000 000 DT.

6-2 Réserves :

Les réserves s'élèvent au 31/12/2008 à 2 186 382 DT se détaillant comme suit :

- Réserves légales	86 047 DT
- Réserves Extraordinaires	1 675 DT
- Réserves P/Réinvestis. Exonérés	160 689 DT
- Réserves Spéciale Réévaluation	1 937 971 DT
	2 186 382 DT

6- 3 Résultat reportés :

Ce compte se détaille comme suit :

- Résultats reportés de l'exercice 2007 :	(4 879 654)
- Résultat de l'exercice 2007 :	(12 183)
	(4 891 836) DT

PASSIFS COURANTS**7 –AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants totalisent au 31/12/2008 un montant de 16 203 DT contre 81 146 DT au 31/12/2007 et représentent les dettes de la société :

- Etat impôts retenus a la source	174 DT
- Intermédiaire en bourse	2 832 DT
- Charges à payer	13 197 DT
	16 203 DT

❖ Charges à payer :

Cette rubrique totalise au 31/12/2008 une valeur de 13 197 DT et englobent les charges suivantes :

▪ COJEF FRE 80051	8 960,300
▪ Honoraire CAC 2008	4 073,000
▪ Maître ABED N.	62,000
▪ Agios 4T-08	101,775
	13 197 DT

Total

13 197 DT

8 – CONCOURS BANC. ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

- B.I.A.T

2 197

NOTES RELATIVES AUX COPTES DE RESULTATS**9. PRODUITS D'EXPLOITATION****Revenus :**

Les revenus s'élèvent au 31/12/2008 à 3 950 DT contre 2 300 DT au 31/12/2007 et représentent les jetons de présence reçus par la société.

10. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2008 à 99 105 DT se détaillent comme suit :

- Fournitures de bureau	12 DT
- Charges de gestions et de placements	4 445 DT
- Charges de personnels	30 000 DT
- Dotation aux amortis.des immo. Corporelles	117 DT
- Dotation aux prov. pour dépréciation des Immo.financières	48 020 DT
- Autres charges d'exploitation	16 511 DT

99 105 DT
10-1 Autres charges d'exploitation :

Cette rubrique se détaille comme suit :

- Loyers et charges locatives	1 416 DT
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	14 452 DT
- Publication et abonnement JORT	70 DT
- Droit d'enregistrement, timbre	397 DT
- Autres droits et taxes	135 DT
- Frais commission bancaire	41 DT

16 511 DT
11. PRODUITS NET SUR CESSION DES TITRES

Plus value sur cession de titres 56 192 DT

12. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Reprise sur provision pour risques et charges **865 626 DT**

Il s'agit de la reprise de la provision effectuée précédemment suite à la taxation d'office par l'administration fiscale, et qui fait l'objet d'une réserve du commissaire aux comptes quant à son opportunité.

13. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Impôts sur les sociétés (minimum d'impôts) **250 DT**

**RAPPORT GENERAL DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2008**

Messieurs les Actionnaires de société Financière d'Investissement « SO.F.I »,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen des états financiers de la société Financière d'Investissement « SO.F.I » arrêtés au 31 décembre 2008.

Les états financiers ci-joints arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation et de comptabilisation appliquées durant les exercices précédents

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre Audit.

Nos travaux de vérification, ont été effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie ; Ces normes exigent que les contrôles soient programmés et réalisés de manière à obtenir une assurance raisonnable que les Etats Financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

L'Audit comprend l'examen par sondages, des éléments justifiant les données comptables soumises à votre approbation – Nous avons évalué également les principes et méthodes comptables retenus, ainsi que les estimations significatives faites par votre société. Nous avons examiné la présentation de l'ensemble des Etats Financiers.

Nous estimons que notre Audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2006 se totalise en valeurs nettes	
en Dinars à	8139 100 DT
Et dégage un Bénéfice de l'exercice de.....	826 153 DT
Contre respectivement en 2005 un total de bilan de.....	8 241 335 DT
Et une perte de	- 12 183 DT
Soit une diminution du total de bilan de.....	102 235 DT
Et une amélioration de résultat	838 336 DT.

Le peu d'opérations enregistré durant l'exercice 2008, nous a amené à faire un pointage systématique de l'ensemble des écritures comptables.

Le résultat comptable bénéficiaire de l'exercice 2008 provient essentiellement de la reprise de « provision pour risques et charges », enregistrée suite à une taxation d'office de l'administration fiscale.

L'affaire portée devant la justice est actuellement en cours d'examen à la cour d'appel de Tunis, suite à une décision de la cour de cassation en faveur de votre société.

Bien que l'examen des attendus de l'arrêt de la cour de cassation est de bonne augure pour la conclusion du dossier en faveur de la société, cependant nous recommandons de surseoir à la reprise de la provision jusqu'à la décision définitive du Tribunal.

En outre, les informations d'ordre financier et comptable fournis dans le rapport de votre conseil d'Administration sont conformes à celles contenues dans les états financiers sus-mentionnés

A notre avis, et sous réserves de notre remarques ci-dessus, nous estimons que les états financiers soumis à votre approbation et annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de votre société, arrêtée au 31 décembre 2008, ainsi que le résultat des opérations pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis le 2 Juin 2009

***Le Commissaire Aux Comptes
Radhouane NAGBOU***

***RAPPORT SPECIAL DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES LE 31 -12- 2008***

Messieurs les Actionnaires de société Financière d'Investissement « SOFI »,
Au cours de l'exercice 2008, nous n'avons pas reçu d'avis, qu'une convention prévue par l'article 200 du code des sociétés commerciales, ait été soumise à l'autorisation de votre Conseil d'Administration.

Tunis le 2 Juin 2009

***Le Commissaire Aux Comptes
Radhouane NAGBOU***

2-5 Accords entre l'initiateur et les dirigeants de la société visée :

L'initiateur de l'offre Mr Nouredine Tabbane est le principal actionnaire de la société et membre de son conseil d'administration.

L'initiateur de l'offre Mr Nouredine Tabbane et les dirigeants de la société SOFI SICAF appartiennent à la même famille Tabbane. De plus, l'initiateur de l'offre est membre du conseil d'administration de la société visée.

2-6 Accords entre la société et des tiers :

Le conseil d'administration de la STAR a donné son accord de principe pour la cession de la participation de la STAR dans le capital de la société SOFI SICAF et ce, dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Mr Nouredine Tabbane agissant de concert avec des personnes physiques et morales.

2-7 Avis du Conseil d'Administration sur l'offre publique :

Le conseil d'administration de la société SOFI SICAF réuni en date du 3 novembre 2009 n'a émis aucune objection quant à la réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Mr Nouredine Tabbane agissant de concert avec des personnes physiques et morales.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON

Siège social : Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-

La Société Touristique du Cap Bon publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 juillet 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Fayçal DAOUD.

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/08	31/12/07
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>		<u>3 850 941</u>	<u>4 251 192</u>
Immobilisations corporelles	3-1	95 261	59 153
Amortissements		<u><24 453></u>	<u><14 341></u>
		70 808	44 812
Immobilisations financières	3-2	3 780 133	4 280 128
Provision		-	<u><73 748></u>
		3 780 133	4 206 380
Total des actifs non courants		3 850 941	4 251 192
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Autres actifs courants	3-3	1 346 211	924 832
Provision		<u><15 732></u>	<u><15 732></u>
		1 330 479	909 100
Liquidités et équivalents de liquidités	3-4	630 026	1 014
Total des actifs courants		1 960 505	910 114
TOTAL DES ACTIFS		5 811 446	5 161 306

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/08	31/12/07
CAPITAUX PROPRES	3-5		
Capital social		80 000	80 000
Réserves		4 454 239	4 454 239
Autres capitaux propres		405 600	405 600
Résultats reportés		<1 331 063>	<1 212 587>
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		3 608 776	3 727 252
Résultat net de l'exercice		755 295	<118 476>
Total des capitaux propres avant affectation		4 364 071	3 608 776
<u>Passifs courants</u>		1 447 375	1 552 530
Fournisseurs		3 230	40 378
Autres passifs courants	3-6	1 444 145	1 512 152
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Total des passifs		1 447 375	1 552 530
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		5 811 446	5 161 306

ETATS DES RESULTATS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/08	31/12/07
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>153 804</u>	<u>1 342</u>
Revenus	4-1	80 056	1 342
Autres produits d'exploitation		73 748	-
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>177 812</u>	<u>134 372</u>
Charge de personnel	4-2	68 696	58 335
Dotations aux amortissements et aux provisions	4-3	13 923	18 429
Autres charges d'exploitation	4-4	95 193	57 607
Résultat d'exploitation		<24 008>	<133 030>
Charges financières nettes		<845>	-
Produits financiers et de placement		294	275
Autres pertes ordinaires	4-5	<74 586>	<4 671>
Autres gains ordinaires	4-6	901 375	19 200

Résultat des activités ordinaires avant impôt	802 230	<118 226>
Impôt sur les sociétés	<46 935>	<250>
Résultat des activités ordinaires après impôt	755 295	<118 476>
Résultat net de l'exercice	755 295	<118 476>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007

(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/08	31/12/07
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des participations		80 056	1 540
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		<105 843>	<13 360>
Intérêts payés		0	<259>
Impôts, taxes et autres dettes payées		<96 830>	0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	5-1	<122 617>	<12 079>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<57 443>	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		923 650	12 000
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		426 247	0
Flux de trésorerie prov des activités d'investissement	5-2	1 292 454	12 000
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des bons de trésor		0	1 778
Encaissement de la SHR		329 469	80 426
Décaissements en faveur de la SHR		<820 294>	<128 476>
Encaissement de la SICAB		0	50 000
Décaissement en faveur de la SICAB		<50 000>	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	5-3	< 540 825>	3 728
Variation de trésorerie	5-4	629 012	3 648
Trésorerie au début de l'exercice		1 014	<2 634>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		630 026	1 014

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Exercice arrêté au 31 Décembre 2008 (Montants en Dinars Tunisiens)****1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La STCB est une Société Anonyme créée en 1965.

La société a été constituée avec un capital de 80 000 D T.

La société a pour objet la création, l'exploitation et l'installation de tout établissement hôtelier, thermique, balnéaire, de loisirs, de jeux, restauration et plus généralement, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes les opérations se rattachant à son objet social.

Actuellement la STCB n'a conservé de participation que dans le capital de la société hôtelière RIADH (hôtel de catégorie 2 étoiles situé à Nabeul et d'une capacité de 190 lits étendue actuellement à 242 lits).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les Etats Financiers sont présentés par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

L'élaboration des Etats Financiers a été faite dans le respect des principes comptables et en conformité avec les hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel prévu par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les Etats Financiers sont composés du bilan, de l'état des résultats et de l'état des flux de trésorerie. Les notes aux états financiers reprennent le détail des principales rubriques.

L'état des résultats est établi selon la présentation autorisée, alors que l'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode de référence.

2.1. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts historiques hors taxes récupérables et sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Agencements, Aménagements et Installations	15%
Matériel de transport	20%
Equipements de bureau	20%
Matériel informatique	33,33%

2.2. Immobilisations Financières

Les titres de participations sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

Au cours de l'exercice 2008, la STCB a décidé de céder les actions qu'elle détient dans le capital de la SODICAB soit 49.999 actions à leur valeur mathématique soit pour un prix global de 426.247 D ; dégageant ainsi une perte sur cession de 73.745 D, portée au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2008.

La provision pour dépréciation des titres déjà constituée par la société sur ces titres pour un montant de 73.748 D, a été reprise au cours du même exercice. Elle constitue les autres produits d'exploitation au niveau de l'état des résultats.

3. NOTES SUR LE BILAN

ACTIFS

3.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2008	31/12/2007
Terrain (1)		2 385	2 877
AAI		22 719	22 073
Matériel de transport (2)		57 443	23 650
Equipements de bureau		5 385	5 385
Matériel informatique		7 329	5 168
Valeurs brutes		95 261	59 153
Amortissements (3)		<24.453>	<14 341>
Valeurs nettes		70 808	44 812

(1) Au cours de l'exercice 2008, la STCB a cédé une parcelle de terrain d'une superficie de 8547 mètres carrés dénommée « Najet » sise à Dar Chaabane El Fehri dégageant une plus value pour un montant de 899.508 D portée parmi les autres gains ordinaires au niveau de l'état des résultats .

(2) Au cours de l'exercice 2008, la STCB a acquis deux voitures (407 et Citroën Berlingo) pour un prix de 57.443 D et a cédé une voiture Volkswagen acquise en 2007 pour 23.650 D. Le résultat de la cession est une moins value de 840 D portée au niveau de l'état des résultats parmi les autres pertes ordinaires (Note 4-5).

(3) Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 Décembre 2008 est présenté en annexe 1.

3.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Participations	3 779 995	4 279 990
Dépôts et cautionnements	138	138
TOTAL BRUT	3 780 133	4 280 128
Provisions pour dépréciation des titres	-	<73 748>
TOTAL NET	3 780 133	4 206 380

-Au cours de l'exercice 2008, la STCB a décidé de céder les actions qu'elle détient dans le capital de la SODICAB soit 49.999 actions à leur valeur mathématique soit pour un prix global de 426.247 D ; dégageant ainsi une perte sur cession de 73.745 D, portée au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2008.

La provision pour dépréciation des titres déjà constituée par la société sur ces titres pour un montant de 73.748 D, a été reprise au cours du même exercice.

-Le tableau d'analyse des participations et des provisions est présenté en annexe 2.

3.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>		<u>31/12/2007</u>
Compte de liaison avec les filiales	1 258 652		842 991
Etat et collectivités publiques	84 705	(1)	75 431
Avances aux fournisseurs	-		5 000
Charges comptabilisées d'avance	2 604		1010
Prêt au personnel	250		400
TOTAL BRUT	1 346 211		924 832
Provisions pour dépréciation des actifs courants	< 15 732>		<15 732>
TOTAL NET	1 330 479		909 100

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	2008	2007
Report d'impôt	48 322	48 322
Report de TVA	35 034	25 760
T V A gelée	1 349	1 349
TOTAL	84 705	75 431

3.4 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise à la date du 31 Décembre 2008 un montant de 630 026 D détaillé ainsi :

Banque ATB	104.632 D
Banque STB	394 D
Chèque en Caisse	525.000 D

-Le compte chèques en caisse représente le montant restant à encaisser à la clôture de l'exercice 2008, au titre de l'opération de vente du terrain (cf. Note 3-1).

LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3.5 LES CAPITAUX PROPRES

La variation de la situation nette se présente comme suit :

	<u>2008</u>		<u>2007</u>
Capital social	80 000		80 000

Réserves légales	4 242		4 242
Autres réserves	4 449 997	(1)	4 449 997
Autres capitaux propres	405 600	(2)	405 600
Résultat reportés	<1 331 063>		<1 212 587>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	3 608 776		3 727 252
Résultat de l'exercice	755 295		<118 476>
Capitaux propre avant affectation	4 364 071		3 608 776

(1) Ce montant correspond aux plus values réalisées suite à la cession des unités Beau rivage, Aladin et Néapolis.

(2) Ce montant correspond à la plus value dégagée lors de la réévaluation des titres de la société hôtelière «Salammô» en 1991. Ces titres ont été cédés au cours de la même année.

3.6 AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Créditeurs divers	(1)	1 366 876	1 352 920
Provision pour congés payés		12 575	12 575
Salaires à payer		-	2 960
Etat et collectivités publiques	(2)	60 707	14 694
Créditeur S.H.R		-	75 718
Créditeur S.N.I		3 987	4 177
Créditeur SICAB		-	49 108
TOTAL		1 444 145	1 512 152

(1) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2008		2007
Gouvernorat de Nabeul	674 400	(i)	674 400
Versement/ augmentation du capital	640 817	(ii)	640 817
Charge à payer	40 019	(iii)	23 518
C.N.S.S	11 640	(iv)	14 185
TOTAL	1 366 876		1 352 920

(i) Ce montant correspond à la valeur du lot de terrain de l'hôtel «Salammô» acquis auprès du Gouvernorat de Nabeul.

(ii) Ce montant correspond aux versements opérés sur les agrumes et autres produits agricoles dans tout le Gouvernorat de Nabeul, au titre de l'augmentation du capital de la société. Ce montant a été viré dans ce compte au cours de l'exercice 1989 lorsque l'assemblée des actionnaires a décidé de ramener le capital social à 80 000 D.

(iii) Le solde de ce compte s'établit à la date du 31 Décembre 2008 à 40 019 D. Il se détaille ainsi :

Jetons de présence (solde 2006)	9 048 D
Jetons de présence 2008	10 000 D
Droit d'enreg main levée (solde 2006)	9 596 D
Honoraires CAC 2008	3 500 D
Honoraire comptabilité	4 200 D
Autres	3 675 D

(iv) Cette rubrique représente notamment le montant du à la CNSS au titre du 4^{ème} trimestre 2008 pour 3 467 D et un reliquat de dette au titre de l'exercice 2007 pour 7.351 D ainsi qu'un montant de 822 D du à la CAVIS au titre de la retraite complémentaire du Directeur Général.

(2) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2008	2007
Retenues à la source sur honoraires	365	-
Retenues à la source sur salaires	814	13 161
Impôt sur les sociétés	46 935	-
Déclarations fiscales 2006 & 2007 (i)	12 449	-
T .F .P	96	1 022
F.O.P.R.O.L.O.S	48	511
TOTAL	60 707	14 694

(i) Cette rubrique correspond au montant restant du au titre des déclarations fiscales mensuelles qui n'ont pas encore été déposées à la recette des finances et couvrant la période allant du mois d'Octobre 2006 à Décembre 2007.

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 REVENUS

Les revenus totalisent à la date du 31 Décembre 2008 un montant de 80 056 D. Ils correspondent à hauteur de 80 000 D aux dividendes reçus de la SICAB au titre des résultats réalisés par cette dernière à la clôture de l'exercice 2007.

4.2 CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Salaires et complément de salaires	59 047	49 840
Charges sociales	8 918	7 481
Provision pour congés payés	731	1 014
TOTAL	68 696	58 335

4.3 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS:

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	13 923	7 184
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	11 245
TOTAL	13 923	18 429

4.4 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Achats et Autres services extérieurs	91 583	55 160
Impôts et taxes	3 610	2 447
TOTAL	95 193	57 607

4.5 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Pertes ordinaires	1	30
Perte / cession immobilisation corporelle	840	
Perte / cession participation	73 745	-
Pénalités CNSS	-	2 761
Pénalités Impôts	-	1 880
TOTAL	74 586	4 671

4.6 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Jetons de présence	-	4 500
Reprise provision sur participation (i)	-	-
Profit sur cession d'immobilisation (ii)	899 508	12 000
Profit ordinaire	1 867	2 700
TOTAL	901 375	19 200

(i) La reprise sur provision réalisée sur les titres de participation SODICAB a été constatée parmi les autres produits d'exploitation au cours de l'exercice 2008.

(ii) Il s'agit de la plus value réalisée par la STCB suite à la cession d'un terrain au cours du mois de Décembre 2008 (voir Note 3-1).

5. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie de la STCB arrêté au 31 Décembre 2008 a été établi selon la méthode de référence. Il fait ressortir distinctement les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Comme il fait apparaître la manière avec laquelle a évolué la trésorerie de la STCB entre le début de l'exercice 2008 et la clôture de ce même exercice.

5-1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont été de -122 617 D, entre le début et la clôture de l'exercice 2008. Cette variation est expliquée essentiellement par les sommes versées aux fournisseurs et au personnel à hauteur de 105 843 D.

5-2 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont enregistré une variation positive de +1 292 454 D. Cette variation a été enregistrée suite notamment à la cession d'un terrain appartenant à la société pour un montant de 900 000 D, ainsi que la cession de la participation de la société dans la SODICAB pour un montant de 426 247 D.

5-3 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été de - 540 825 D. Les principales variations enregistrées au niveau de cette rubrique concernent les postes suivants :

.Décaissements en faveur de la SHR et de la SICAB	:	<820 294 D >
.Encaissement de la SHR	:	329 469 D

5-4 VARIATION DE TRESORERIE

La trésorerie de la Société Touristique du Cap-Bon s'est améliorée entre le début et la clôture de l'exercice 2008.

Elle est passée de + 1 014 D à + 630 026 D d'où une variation positive de 629 012 D.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique du Cap Bon-SA Avenue Mongi Slim – Nabeul

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen des états financiers de la Société Touristique du Cap Bon - SA arrêtés au 31 Décembre 2008.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 5 811 446 D et un résultat bénéficiaire net de 755 295 D, ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à l'évaluation de ces / ce risque (s), l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité et relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu des diligences que nous avons accompli, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers ci-joints, arrêtés par votre conseil d'administration, et établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tunisiennes, tel que fixé par la loi N°96-112 du 30 Décembre 1996, sont sincères et réguliers et qu'ils donnent une image fidèle pour

tous les aspects significatifs de la situation financière de la Société Touristique du Cap Bon –SA , arrêtée au 31 Décembre 2008 et du résultat de ses opérations à cette date.

(i) En application des dispositions de l'article 15 de la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières , et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures au niveau du système de contrôle interne de la société pouvant affecter son efficacité.

(ii) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations comptables données dans le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 Décembre 2008.

(iii) En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons remarqué que la société ne s'est pas encore conformée à la réglementation en vigueur en ce qui concerne la tenue des comptes en valeurs mobilières pour les actions émises par la société.

Par ailleurs, la société n'a pas encore signé et déposé le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006.

Tunis, Le 9 juillet 2009

Fayçal DAOUD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES **Exercice clos au 31 Décembre 2008**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Toutefois et au cours de nos travaux, nous avons relevé les opérations ci-après, qui ont été autorisées par votre conseil d'administration :

-Au cours de l'exercice 2008, la SHR a obtenu des avances nettes sans intérêt de la part de la STCB pour un montant de 490 825 D,
-L'avance obtenue de la SICAB en 2007 (sans intérêt), pour un montant de 50 000 D a été remboursée au cours de l'exercice 2008,
-La STCB a cédé au cours de l'exercice 2008 sa participation dans la SODICAB à la SICAB à sa valeur mathématique à la clôture de l'exercice 2008, soit un montant total de 426 247 D.

Tunis, Le 9 juillet 2009

Fayçal DAOUD

RESULTATS DES TRAVAUX D'AUDIT **AU 31 DECEMBRE 2008**

1 - Capitaux Propres

1-1 Capital Social

Devant les problèmes liés à l'identification des actionnaires de la STCB , puisque certains actionnaires contestent la valeur de leurs participations mentionnées sur les certificats de propriété en se basant sur des preuves à leurs dispositions , et que d'autres contestent les noms inscrits sur les certificats de propriété qui leurs ont été délivrés ; l'assemblée générale ordinaire du 14 Juin 2003 a demandé en justice la désignation d'un expert judiciaire afin d'arrêter définitivement la liste des actionnaires de la société .

Les travaux accomplis à ce jour (Juin 2009) par l'expert judiciaire ont permis d'identifier les détenteurs de participations dans le capital de la STCB à hauteur de 77.595 D sur un capital total de 80.000 D.

2 - Autres Passifs Courants

2-1 Dette du Conseil du Gouvernorat de Nabeul / Autres Capitaux Propres & Versements / Augmentation du Capital

Le conseil d'administration tenu le 2 Aout 2008 a décidé de supprimer des états financiers de l'exercice 2008 de la société , la dette envers le conseil du gouvernorat de Nabeul pour un montant de 674.400 D ainsi qu'un montant de 426.135 D porté au niveau du compte « versement sur augmentation du capital » . Cette décision n'a pas été suivie d'effet par la société, et ces dettes figurent encore au niveau des états financiers de la Société Touristique du Cap Bon –SA à la clôture de l'exercice 2008.

2-2 Charges à Payer

Le solde de ce compte s'établit à la date du 31 Décembre 2008 à 40 019 D. Il se détaille ainsi :

Jetons de présence (solde 2006)	9 048 D
Jetons de présence 2008	10 000 D
Droit d'enreg main levée (solde 2006)	9 596 D
Honoraires CAC 2008	3 500 D
Honoraire comptabilité	4 200 D
Autres	3 675 D

Les montants concernant la main levée droit d'enregistrement soit 9 596 D, ainsi que les jetons de présence antérieurs non payés à ce jour, ne sont pas justifiés à hauteur de 860 D.

3-Indemnité Directeur Général Société Hôtelière RIADH

Au cours de l'exercice 2008, la STCB a payé des émoluments au Directeur Général d'un montant brut de 43 610 D.

Le Directeur Général de la Société Touristique du Cap- Bon assure en même temps la fonction de Président Directeur Général de la Société Hôtelière RIADH.

A notre avis, une partie de l'indemnité ci –dessus évoquée, devrait faire l'objet d'une refacturation de la part de la STCB à la Société Hôtelière RIADH.

4 - Immobilisations Financières

La rubrique immobilisations financières reprend une participation dans la société Hôtelière RIADH pour un montant de 1.528.000 D.

Selon le dossier juridique de la Société Hôtelière RIADH, la part détenue par la STCB dans son capital s'établit à 1.527.850 D.

5 - Mise à Jour des Statuts

Actuellement les statuts de la société sont à jour jusqu'à la parution de la loi N°2000-93 du 3 Novembre 2000, portant promulgation du code des sociétés commerciales.

Suite à la promulgation de la Loi N°2005-65 du 27 Juillet 2005, modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et la Loi N°2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ainsi que la Loi N°2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales, les statuts de la Société Touristique du Cap Bon doivent tenir compte des dispositions nouvelles apportées par ces lois.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON

Siège social : Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-

La Société Touristique du Cap Bon publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 juillet 2009. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes, Fayçal DAOUD.

BILANS CONSOLIDES COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/08	31/12/07
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>		<u>8 221 205</u>	<u>7 866 448</u>
Immobilisations incorporelles	2.1	41 958	41 958
Amortissements		<40 691>	<39 761>
		1 267	2 197
Immobilisations corporelles	2.2	7 855 020	7 694 033
Amortissements		<2 017 861>	<1 940 989>
		5 837 159	5 753 044
Immobilisations financières	2.3	3 659 079	3 261 650
Provision		<1 276 300>	<1 150 442>
		2 382 779	2 111 208
Total des actifs non courants		8 221 205	7 866 449
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	2.4	3 869 582	5 433 344
Clients et comptes rattachés	2.5	525 610	610 879
Provisions		<239 565>	<232 942>
		286 045	377 937
Autres actifs courants	2.6	1 049 860	846 555
Provision		<66 435>	<66 436>
		983 425	780 119
Placements et autres actifs financiers	2.7	2 287 379	1 907 955
Liquidités et équivalents de liquidités	2.8	2 267 730	2 109 181
Total des actifs courants		9 694 161	10 608 536
TOTAL DES ACTIFS		17 915 366	18 474 985

BILANS CONSOLIDES COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/08	31/12/07
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		80 000	80 000
Réserves Consolidées		6 097 452	7 347 396
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		6 177 452	7 427 396
Résultat Groupe	2.9	620 816	< 267 728>
Total des capitaux propres		6 798 268	7 159 668
Intérêts des Minoritaires	2.10	6 525 605	5 901 095
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions	2.11	151 781	121 781
Emprunts	2.12	812 274	812 274
Total des passifs non courants		964 055	934 055
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	2.13	639 410	976 665
Autres passifs courants	2.14	2 987 728	3 383 580
Concours bancaires et autres passifs financiers	2.15	300	119 922
Total des passifs courants		3 627 438	4 480 167
Total des passifs		4 591 493	5 414 222
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		17 915 366	18 474 985

**ETATS DES RESULTATS CONSOLIDES COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2008 &
2007**

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/08	31/12/07
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>3 381 812</u>	<u>4 998 105</u>
Revenus	3.1	3 381 812	4 998 105
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>3 880 866</u>	<u>5 397 153</u>
Variation des stocks de produits finis et des encours		37 072	< 2 434 267>
Achats de marchandises consommées	3.2	2 073 428	6 290 040
Charges de personnel	3.3	599 103	621 637
Dotations aux amortissements et aux provisions	3.4	323 776	271 235
Autres charges d'exploitation	3.5	847 487	648 508
Résultat d'exploitation		<499 054>	< 399 048>
Charges financières nettes	3.6	<19 386>	<105 802>
Produits financiers et de placement	3.7	185 554	104 562
Autres gains ordinaires	3.8	1 139 297	95 138
Autres pertes ordinaires	3.9	<171 806>	<15 531>
Résultat des activités ordinaires av impôt		634 605	< 320 683>
Impôt sur les sociétés	3.10	<110 894>	<173 011>
Résultat net de l'exercice après impôt		523 711	<493 694>
Part des Minoritaires dans le résultat		97 105	225 966
Résultat du Groupe		620 816	<267 728>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2008 & 2007**(En Dinars Tunisiens)**

	NOTES	31/12/08	31/12/07
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des participations		56	1 540
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		<105 843>	<13 360>
Impôts et taxes et autres dettes payées		<96 830>	<259>
Flux d'exploitation des filiales		<109 663>	1 840 816
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	4-1	<312 280>	1 828 737
<u>flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<220 658>	<149 134>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		957 325	5 000
Flux de trésorerie affectés à des activités d'investissement	4-2	736 667	<144 134>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Dividendes et autres distributions		<177 360>	<98 547>
Encaissements de produits financiers		3 340	46 824
Variation des fonds affectés aux bons de trésor		0	1 778
Variation des emprunts		<72 500>	<2 895 188>
Variation des participations en principal		37 500	155 640
Flux de trésorerie affectés à des activités de financement	4-3	<209 020>	<2 789 493>
Variation de trésorerie	4-4	215 367	<1 104 890>
Trésorerie au début de l'exercice		2 052 063	3 156 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 267 430	2 052 063

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice arrêté au 31 Décembre 2008

Montant en Dinars Tunisiens

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et le périmètre de consolidation ont été déterminés conformément aux dispositions de la loi N°2001-117 du 06 Décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales, relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation.

1.1 Composition du périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés comprennent toutes les entreprises sur lesquelles la Société Touristique du Cap Bon exerce, directement ou indirectement par ses filiales, un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles elle exerce une influence notable.

1.2. Les principes de consolidation :

- L'intégration globale :

Les entreprises du Groupe qui sont contrôlées de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Celle-ci consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passif de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat.

- La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de La Société Touristique du Cap Bon et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

Il est à signaler que toutes les sociétés ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

1.3 Date de clôture :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés aux 31 Décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

1.4 Les méthodes de consolidation :

- Retraitements et éliminations

Les comptes des filiales sont, si nécessaires retraités selon les principes comptables du Groupe. L'effet sur le bilan et le résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

- Dividendes :

Les dividendes des sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat net et portés au passif du bilan au poste <<Réserves consolidées>>.

- Réserves consolidées :

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la Société Touristique du Cap Bon et la quote-part dans les réserves des sociétés intégrées globalement. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

1.5 Périmètre de consolidation:

En application des dispositions de la loi N°2001-117 du 6 Décembre 2001, le périmètre de consolidation du Groupe STCB est composé comme suit :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

DENOMINATION	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Société Touristique du Cap Bon	100%	100%	Intégration Globale
Société d'Investissement du Cap Bon	50%	50,04%	Intégration Globale
Société Hôtelière Riadh	99,99%	99,99%	Intégration Globale
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	51,28%	25,63%	Intégration Globale
Société Néapolis Immobilière	63,95%	31,96%	Intégration Globale

2. NOTES SUR LE BILAN**2.1 Immobilisations incorporelles**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	41 958	41 958
Société d'Investissement du Cap Bon	3 700	3 700
Société Hôtelière Riadh	15 892	15 892
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	7 350	7 350
Société Néapolis Immobilière	15 016	15 016
TOTAL	41 958	41 958

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	40 691	39 761
Société d'Investissement du Cap Bon	3 700	3 700
Société Hôtelière Riadh	15 892	15 892
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	7 350	7 350
Société Néapolis Immobilière	13 749	12 819
TOTAL	40 691	39 761

2.2 Immobilisations corporelles

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	95 261	59 153
SOLDE FILIALES	7 759 759	7 633 567
Société d'Investissement du Cap Bon	248 748	247 453
Société Hôtelière Riadh	7 282 218	7 160 758
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	53 183	52 532
Société Neapolis Immobilière	175 610	172 824
Effets des éliminations	-	1 313
STCB	-	1 313
TOTAL	7 855 020	7 694 033

Amortissement des Immobilisations corporelles

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	24 453	14 341
SOLDE FILIALES	1 993 408	1 926 648
Société d'Investissement du Cap Bon	85 076	79 985
Société Hôtelière Riadh	1 813 955	1 725 005
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	30 853	24 221
Société Neapolis Immobilière	63 524	97 437
TOTAL	2 017 861	1 940 989

2.3 Immobilisations financières

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	3 780 133	4 280 128
SOLDE FILIALES	8 710 791	7 887 117
Société d'Investissement du Cap Bon	5 475 895	5 162 145
Société Hôtelière Riadh	580	580
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	3 234 316	2 724 392
Société Néapolis Immobilière	-	-
Effets des éliminations	<8 831 845>	<8 905 595>
STCB	<3 527 995>	<4 027 995>
SICAB	<5 303 850>	<4 877 600>
SNI	-	-
TOTAL	3 659 079	3 261 650

Provisions pour depreciation des Immobilisations financières

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	73 748
SOLDE FILIALES	1 650 300	1 445 442
Société d'Investissement du Cap Bon	498 900	419 900
Société Hôtelière Riadh	-	-
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	1 151 400	1 025 542
Société Néapolis Immobilière	-	-
Effets des éliminations	<374 000>	<368 748>
SODICAB	-	-
STCB	-	<73 748>
SICAB	<374 000>	<295 000>
TOTAL	1 276 300	1 150 442

2.4 Stocks

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	3 869 582	5 433 344
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	14 713	12 120
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Neapolis Immobilière	3 854 869	5 421 224
TOTAL	3 869 582	5 433 344

2.5 clients et comptes rattachés

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	525 610	610 879
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	260 308	241 853
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Neapolis Immobilière	265 302	369 026
TOTAL	525 610	610 879

Provisions pour depreciation des comptes clients

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	239 565	232 942
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	231 950	225 327
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Neapolis Immobilière	7 615	7 615
TOTAL	239 565	232 942

2. 6 Autres actifs courants

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	1 346 211	924 832
SOLDE FILIALES	971 701	925 197
Société d'Investissement du Cap Bon	542 266	525 494
Société Hôtelière Riadh	76 967	118 605
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	125 215	131 694
Société Neapolis Immobilière	227 253	149 404
Effets des éliminations	<1 268 052>	<1 003 474>
SHR	-	<75 718>
STCB	<1 258 652>	<843 814>
SICAB	<9 400>	<59 400>
SNI	-	<892>
SODICAB	-	<23 650>
TOTAL	1 049 860	846 555

Provisions pour depreciation des AUTRES ACTIFS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	15 732	15 732
SOLDE FILIALES	50 703	50 703
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	-	-
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	35 299	35 299
Société Neapolis immobilière	15 404	15 404
TOTAL	66 435	66 436

2.7 Placements et autres actifs financiers

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	2 287 379	1 907 955
Société d'Investissement du Cap Bon	-	371 693
Société Hôtelière Riadh	-	-
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	893 504	471 489
Société Neapolis Immobilière	1 393 875	1 064 773
TOTAL	2 287 379	1 907 955

2.8 Liquidités et equivalents de liquidites

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	630 026	1 014
SOLDE FILIALES	1 637 704	2 108 167
Société d'Investissement du Cap Bon	51 987	39 310
Société Hôtelière Riadh	23 378	2 756
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	989 327	1 904 775
Société Neapolis Immobilière	573 012	161 326
TOTAL	2 267 730	2 109 181

2.9 LES CAPITAUX PROPRES**2.9.1 CONTRIBUTION DES SOCIETES DU GROUPE DANS LES RESERVES CONSOLIDEES**

Société	Capitaux		% INT	Part GRP	Valeur des titres à éliminer	Réserves consolidées	Dividendes servis/Éliminations	Réserves consolidées
	Capitaux	réserves						
SHR	1 528 150	2 397 037	99,99%	3 924 794	1 528 000	2 396 794		2 396 794
SICAB	4 000 000	1 452 331	49,99%	2 725 620	2 000 000	725 620	<80 000>	645 620
SODICAB	3 900 000	-575 099	25,63%	852 172	-	852 172		852 172
SNI	4 500 000	355 101	31,96%	1 551 690	2 877 600	-1 325 910		-1 325 910
STCB	80 000	3 528 776	100%	3 608 776	80 000	3 528 776		3 528 776
TOTAL						6 177 452		6 097 452

2.9.2 CONTRIBUTION DES SOCIÉTÉS DU GROUPE DANS LES RESULTATS

Société	2008	2007
STCB	755 295	<118 476>
SHR	<300 963>	<278 903>
SICAB	23 148	60 115
SODICAB	<31 633>	< 33 692>
SNI	77 864	103 229
TOTAL	523 711	<267 728>

2.10 INTERETS DES MINORITAIRES**2.10.1 INTERETS DES MINORITAIRES DANS LES CAPITAUX PROPRES**

Société	Capitaux		% INT	Part GRP	Valeur des titres à éliminer	Reclassement/Elimination	Intérêts des Minoritaires
	Capitaux	réserves					
SHR	1 528 150	2 397 037	0,01%	393	0		393
SICAB	4 000 000	1 452 331	50,01%	2 726 711	0		2 726 711
SODICAB	3 900 000	-575 099	74,37%	2 472 729	0	538 551	1 934 178
SNI	4 500 000	355 101	68,04%	3 303 411	1 439 088		1 864 323
TOTAL							6 525 605

2.10.2 INTERETS DES MINORITAIRES DANS LES RESULTATS

2.11	Société	2008	2007
	SHR	< 30 >	< 28 >
	SICAB	23 158	60 139
	SODICAB	<91 790>	< 53 910 >
	SNI	165 767	219 765
	TOTAL	97 105	225 966

PROVISIONS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	151 781	121 781
Société d'Investissement du Cap Bon	10 000	10 000
Société Hôtelière Riadh	51 781	21 781
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Néapolis Immobilière	90 000	90 000
TOTAL	151 781	121 781

2.12 EMPRUNTS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	812 274	812 274
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	-	-
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	812 274	812 274
Société Neapolis immobilière	-	-
TOTAL	812 274	812 274

2.13 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	3 230	40 377
SOLDE FILIALES	636 180	959 938
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	291 891	313 425
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	1 600	1 600
Société Neapolis immobilière	342 689	644 913
Effets des éliminations	-	<23 650>
SODICAB	-	<23 650>
TOTAL	639 410	976 665

2.14 AUTRES PASSIFS COURANTS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	1 444 145	1 512 152
SOLDE FILIALES	2 806 211	2 851 252
Société d'Investissement du Cap Bon	226 283	223 879
Société Hôtelière Riadh	1 644 063	1 206 025
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	62 641	61 044
Société Neapolis Immobilière	873 224	1 360 304
Effets des éliminations	<1 262 628>	<979 824>
SHR	<1 257 541>	<842 435>
SODICAB	-	<2 755>
SNI	-	<3 024>
STCB	<3 987>	<130 718>
SICAB	<1 100>	<892>
TOTAL	2 987 728	3 383 580

2.15 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	300	119 922
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	300	119 922
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Neapolis Immobilière	-	-
TOTAL	300	119 922

3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**3.1 REVENUS**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	80 056	1 342
SOLDE FILIALES	3 381 756	5 225 029
Société d'Investissement du Cap Bon	210 855	221 772
Société Hôtelière Riadh	931 479	818 572
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	32 993	28 098
Société Neapolis Immobilière	2 206 429	4 156 587
Effets des éliminations	<80 000>	<228 266>
STCB	<80 000>	<36 600>
SICAB	-	<191 666>
SHR	-	-
SODICAB	-	-
SNI	-	-
TOTAL	3 381 812	4 998 105

3.2 ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	-	-
SOLDE FILIALES	2 073 428	6 290 040
Société d'Investissement du Cap Bon	938	2 039
Société Hôtelière Riadh	407 260	381 979
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Neapolis Immobilière	1 665 230	5 906 022
TOTAL	2 073 428	6 290 040

3.3 CHARGES DE PERSONNEL

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	68 696	58 335
SOLDE FILIALES	530 407	563 302
Société d'Investissement du Cap Bon	21 191	52 728
Société Hôtelière Riadh	260 761	285 397
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	116 593	106 295
Société Neapolis Immobilière	131 862	118 882
TOTAL	599 103	621 637

3.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	13 923	18 429
SOLDE FILIALES	348 853	309 051
Société d'Investissement du Cap Bon	89 091	50 418
Société Hôtelière Riadh	140 247	101 782
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	106 498	26 958
Société Neapolis Immobilière	13 017	129 893
Effets des éliminations	<39 000>	<56 245 >
STCB	-	<11 245>
SICAB	<39 000>	<45 000>
TOTAL	323 776	271 235

3.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	95 193	57 607
SOLDE FILIALES	808 258	646 511
Société d'Investissement du Cap Bon	80 617	50 922
Société Hôtelière Riadh	413 262	317 238
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	89 987	74 331
Société Neapolis Immobilière	224 391	204 020
Effets des éliminations	<55 964>	<55 610>
SODICAB	<5 026>	-
STCB	-	-
SICAB	<2 338>	-
SNI	-	<19 010>
SHR	<48 600>	<36 600>
TOTAL	847 487	<648 508>

3.6 CHARGES FINANCIERES NETTES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	< 845 >	-
SOLDE FILIALES	<18 541>	<105 802>
Société d'Investissement du Cap Bon	<1 991>	<28>
Société Hôtelière Riadh	<4 862>	<3 486>
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	<9 637>	<781>
Société Neapolis Immobilière	<2 051>	<101 507>
TOTAL	<19 386>	<105 802>

3.7 PRODUITS DE PLACEMENTS

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	294	275
SOLDE FILIALES	185 260	104 286
Société d'Investissement du Cap Bon	3 145	4 290
Société Hôtelière Riadh	-	40
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	116 314	94 228
Société Neapolis immobilière	65 801	5 728
TOTAL	185 554	104 562

3.8 AUTRES GAINS ORDINAIRES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	901 375	19 200
SOLDE FILIALES	237 922	75 938
Société d'Investissement du Cap Bon	26 385	50 577
Société Hôtelière Riadh	15 617	3 988
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	76 475	-
Société Neapolis immobilière	119 445	21 373
TOTAL	1 139 297	95 138

3.9 AUTRES PERTES ORDINAIRES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	74 586	4 671
SOLDE FILIALES	97 220	12 173
Société d'Investissement du Cap Bon	-	-
Société Hôtelière Riadh	21 662	10 860
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	26 534	1 313
Société Neapolis Immobilière	49 024	-
Effets des éliminations	-	<1 313>
SODICAB	-	<1 313>
TOTAL	171 806	15 531

3.10 IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Solde STCB	46 935	250
SOLDE FILIALES	63 959	172 761
Société d'Investissement du Cap Bon	250	250
Société Hôtelière Riadh	980	878
Société de Développement et d'Investissement du Cap Bon	250	250
Société Neapolis Immobilière	62 479	171 383
TOTAL	110 894	173 011

4. NOTES A L'ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie consolidé du groupe STCB arrêté au 31 Décembre 2008 a été établi selon la méthode référence. Il fait ressortir distinctement les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Comme il fait apparaître la manière avec laquelle a évolué la trésorerie du groupe STCB entre le début de l'exercice 2008 et la clôture de ce même exercice.

4.1 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont été de – 312 280 D entre le début et la fin de l'exercice 2008.

Ils se détaillent ainsi :

Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	< 105 843 D >
Impôts, taxes et autres dettes payées	< 96 830 D >
Autres flux d'exploitation des filiales	<109 663 D >
Autres	56 D

TOTAL	< 312 280 D >

4.2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT :

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont été de + 736 667 D. Cette variation trouve sa justification notamment dans l'opération de cession de terrain réalisée par la STCB au cours de l'exercice 2008.

4.3 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT :

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été de – 209 020 D. Les principales variations enregistrées au niveau de cette rubrique concernent les postes suivants :

- Dividendes et autres distributions < 177 360 D >
- Remboursement d'emprunts < 72 500 D >

4.4 VARIATION DE TRESORERIE :

La trésorerie du groupe STCB s'est améliorée entre le début et la fin de l'exercice 2008. En effet, elle est passée de 2 052 063 D à 2 267 430 D, d'où une variation positive de +215 367 D.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires de la Société Touristique du Cap Bon -Avenue Mongi SLIM – Nabeul -

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen des états financiers consolidés de la Société Touristique du Cap Bon (STCB), arrêtés au 31 Décembre 2008 et présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de la Direction Générale de votre société et adoptés par votre Conseil d'Administration.

Pour la validation des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, nous nous sommes basés sur les rapports des confrères commissaires aux comptes. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés basée sur notre audit et sur ces rapports.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, les estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés mentionnés plus haut, sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du Groupe de la Société Touristique du Cap Bon au 31 Décembre 2008, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

(i) En application des dispositions de l'article 6 de la loi n°95-34 du 17 Avril 1995 telle que modifiée par la loi n°99-63 et la loi n°2003-79, relative au redressement des entreprises en difficultés économiques, la Société Hôtelière RIADH (SHR) présente, à notre avis, tous les éléments constituant des signes précurseurs de difficultés économiques et financières et risquant de menacer la continuité de son exploitation.

(ii) Certaines sociétés du groupe ne se sont pas encore complètement conformées aux dispositions de l'article 19 du décret n°2001 – 2728 du 20 Novembre 2001 ainsi qu'au décret du 28 Août 2006 relatifs à la tenue des comptes en valeurs mobilières.

(iii) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport sur la gestion du groupe et relatives aux comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2008.

Tunis, Le 9 juillet 2009

Fayçal DAOUD